

LUTTE DE CLASSE

POUR le POUVOIR des TRAVAILLEURS

MARS 1970

ent 21

GRÈVES SAUVAGES (suite)

Le mouvement des grèves sauvages s'est poursuivi et parfois développé à l'étranger au cours des dernières semaines. En effet, si les trois grèves de mineurs, dont nous avons parlé dans le précédent LUTTE de CLASSE (numéro de février) ont maintenant pris fin, des travailleurs d'autres secteurs et d'autres régions ont pris le relais.

LES GREVES DE MINEURS

Dans les Asturies, en Laponie et dans le Limbourg, les mineurs ont recommencé à travailler, mais dans des conditions différentes.

LA GREVE DU LIMBOURG

Celle-ci est à peu près terminée puisque 80 % des mineurs ont repris le travail le 17 février. Avant de prendre fin, elle a pourtant connu un rebondissement peu apprécié par le gouvernement, les patrons et les syndicats.

Ceux-ci s'étaient mis d'accord pour proposer aux mineurs de mettre fin à leur mouvement, en échange de quelques modifications apportées au "contrat de progrès" que la base avait rejeté en décembre; il s'agissait essentiellement d'avancer au 1er février l'incorporation aux salaires des primes d'assiduité et de présence initialement prévue pour le 1er juillet prochain. Mais la principale revendication des grévistes, l'augmentation immédiate des salaires de 15 %, était exclue de cet accord. Les mineurs devaient se prononcer par référendum et celui-ci eut lieu les 8 et 9 février par correspondance; sur 21,202 grévistes, 13.724 seulement votèrent;

7.047 répondaient "oui" ; 6.130 "non", 547 réponses étant des bulletins nuls. Les "oui" représentant 53,38 % des votants, "légalement", la grève devait donc prendre fin ; mais ministres, patrons et dirigeants syndicaux déchantèrent rapidement : le lendemain des résultats, les mines étaient presque aussi désertes que les jours précédents : 15 % de mineurs étaient au travail à HEISDEN, 10 % à WATERSCHEI et 7 % à WINTERSLAG ! Il n'avait pas échappé aux grévistes que les partisans de la reprise du travail n'étaient en fait qu'une minorité puisque les "non" et les absentéistes représentaient à peu près les deux tiers des effectifs. Quelques jours plus tard, les 14 et 15 février, le Comité de grève décida l'occupation des mines, mais il ne fut pas suivi par les mineurs. C'était la fin. Ainsi, malgré six semaines de lutte les grévistes n'ont-ils obtenu finalement que de minimes concessions : l'alliance syndicats-patrons s'est révélée efficace.

LA GREVE DES ASTURIES

C'est après six semaines de grève également que les mineurs de la HUNOSA, dans les Asturies, ont dû reprendre le travail ; l'échec est encore plus net puisqu'aucune de leurs revendications n'a été satisfaite. Les patrons avaient menacé de fermer plusieurs puits pour une durée illimitée et de licencier tous ceux qui resteraient en grève, si le mouvement ne prenait pas fin le 26 janvier. Les mineurs ont cédé : d'une part ils étaient à court de ressources financières : n'ayant pas touché leurs salaires, ils avaient perdu 150 millions de pesetas et les commerçants refusaient de faire plus longtemps crédit ; d'autre part, ils étaient isolés : les ouvriers métallurgiques de la région, eux aussi menacés par la politique actuelle de rationalisation, avec le transfert de la production à GIJON où une usine moderne vient d'être édiflée, ne se sont finalement pas joints à leurs camarades des mines. Pour l'instant, la HUNOSA n'a fermé aucun puits, et a même dû réembaucher 10 mineurs, les 10 mineurs qui avaient été sanctionnés ; il était pourtant question à un moment qu'elle licencie tous ceux qui avaient été les plus actifs pendant la grève, soit un millier de travailleurs.

LA GREVE DE LAPONIE

En Laponie, les mineurs n'ont repris le travail qu'après avoir obtenu satisfaction sur plusieurs points : mensualisation de plusieurs catégories de salaires horaires, suppression de l'U M S (système américain de calcul de la rémunération du travail à la pièce), alignement de l'allocation de congé des ouvriers sur celle des employés (qui passe de 250 à 600 couronnes). D'autres revendications (retraite à 60 ans, transport gratuit de la ville à la mine ...) seront négociées prochainement.

Au cours de la dernière semaine du mouvement, le Comité de grève s'était en une occasion opposé à la majorité des mineurs : par 13 voix contre 12, il avait recommandé la reprise du travail alors que la poursuite de la grève avait été décidé par les mineurs (1620 voix contre 1552) ; le Comité dut alors faire machine arrière et, en l'absence des six délégués syndicaux, se rallia au vote de la base.

Cette grève qui a duré 56 jours a coûté la bagatelle de 50 à 60 millions de couronnes à la L K A B et a entraîné une perte de 2 millions de tonnes de minerai, de quoi faire réfléchir les patrons dorénavant, quand les mineurs feront connaître leurs revendications.

L'EXTENSION DES GREVES SAUVAGES

En Belgique, comme en Espagne et en Suède, les grèves des mineurs ont déclenché un mouvement de grèves parties de la base qui s'est étendu à différents secteurs et a même gagné des pays voisins, ainsi en Scandinavie, la Finlande et le Danemark.

En BELGIQUE

Plusieurs grèves ont éclaté, aussi bien dans la région de Liège que dans celle d'Anvers et en Wallonie. Le manque d'information ne permet pas de savoir, dans certains cas, s'il s'agit d'une grève sauvage ou officielle et quelles sont les revendications des travailleurs : c'est le cas de la grève de la fabrique d'armes de guerre de Herstal.

Les deux conflits les plus importants concernent l'automobile : 8.000 travailleurs sont en grève à l'usine Ford-Genk et 5.000 à l'usine General Motors d'Anvers.

A Anvers il s'agit d'une grève "légale" puisqu'un préavis normal a été déposé.

A Genk, la cessation du travail a été décidé par la base en dehors des syndicats, mais ceux-ci ont tout de suite donné leur caution au mouvement. Les travailleurs réclament une augmentation des salaires, un treizième mois et la semaine de quarante heures. La grève, qui dure maintenant depuis plus de 15 jours, a commencé violemment puisque le premier jour les gendarmes ont utilisé matraques et gaz lacrymogènes contre les 2.000 ouvriers qui lapidaient les cars conduisant hors de l'usine les équipes du matin.

En ESPAGNE

La combativité de la classe ouvrière se manifeste maintenant surtout dans la métallurgie, sous des formes variées :

- à Avilès, à l'entreprise ~~Ensidesa~~ une dizaine de milliers de travailleurs ont provoqué des arrêts de travail de 2 à 3 heures ;
- à Saragosse, plusieurs mouvements ont été déclenchés : refus de faire des heures supplémentaires aux usines Balay, élections d'une commission en dehors des syndicats officiels pour négocier le renouvellement du contrat collectif aux usines Barreiros, boycottage des transports et de la cantine aux usines Fibras -Esso

....

- à Madrid, les ouvriers des usines Pegaso et Standard refusent eux aussi de faire des heures supplémentaires et ne produisent qu'au ralenti ;
- il y a en outre quelques centaines de grévistes à Pampelune (400) et à Séville (600)

EN SUEDE

Le relais des mineurs a été pris par d'autres travailleurs, suivant l'exemple des ouvriers des usines Volvo à Göteborg (voir Lutte de Classe de février)

En général, il s'agit de mouvements limités : quelques dizaines d'ouvriers arrêtent le travail, suivant les cas pendant quelques minutes, une heure ou une journée ; ainsi aux usines Saab à Trollhättan, à celle de roulements à bille S K F à Göteborg, chez Electrolux à Mariestad, chez AS E A à Västerås (matériel électrique et électronique) ; et la plupart du temps rendus inquiets par cette situation imprévue, les patrons acceptent de discuter et de négocier.

EN FINLANDE et au DANEMARK

Les travailleurs des autres pays scandinaves n'ont pas tardé, eux aussi, à reprendre le flambeau et les responsables des grandes centrales syndicales scandinaves qui se sont réunis dernièrement à Copenhague n'ont pas manqué de se lamenter de cette dégradation de la situation, comme on dit.

En Finlande, où les travailleurs de différentes branches sont mécontents des contrats collectifs conclus pour cette année, grèves et menaces de grève sont à l'ordre du jour ; dans la plupart des cas la "légalité" est respectée puisque des préavis ont été déposés par les syndicats (pour les télégraphistes et téléphonistes, les hôtesses de l'air et les vendeurs du monopole de l'alcool, l'Alko) mais dans les transports municipaux d'Helsinki, c'est une grève sauvage qui a éclaté : le 3 février le personnel des ateliers d'entretien du matériel cesse toute activité pendant plusieurs heures ; puis il décide de travailler au ralenti, provoquant ainsi le retrait du trafic de 82 autobus ; à l'origine de cette action, la décision du Service des transports de confier une étude sur les méthodes de travail à la Société Mec-Rastor (grâce à laquelle des normes "infernales" ont été adoptées en Suède, notamment aux usines Volvo de Göteborg et à Kiruna) ; les mécaniciens ont repris le travail à des cadences normales le 6 février, seulement après que la direction ait annoncé la suspension de l'étude en cause et sa reprise, à partir du 16 février, avec la promesse d'informer les travailleurs de son évolution.

Au Danemark les mouvements de grève sauvage ont pris une tout autre ampleur : le lundi 2 février, plus de cent mille travailleurs de l'industrie se sont mis en grève pour 24 heures ! L'initiative venait d'un groupe de militants syndicalistes de la base. Cet arrêt de travail massif, plus ou moins important selon les branches semble-t-il, constitue une première réaction à la politique d'austérité du gouvernement : celui-ci a notamment augmenté de 35 % les impôts directs et,

...

avec l'instauration du prélèvement à la source de ces impôts, les travailleurs se sont retrouvés avec une paie . . . diminuée de moitié par rapport à ce qu'elle était en décembre ! Le mouvement est parti des chantiers de constructions navales Burmeister et Wain où les 3.000 ouvriers débraient le 20 janvier en réclamant une augmentation générale des salaires d'une couronne (environ 74 centimes) par heure ; après de violentes manifestations, ils contraignent le président du syndicat de la métallurgie danoise à ouvrir des pourparlers sur l'ensemble de la question et refusent de reprendre le travail le 23 janvier ; aussitôt des centaines d'autres travailleurs des constructions navales présentent des revendications équivalentes, aussi bien dans la capitale qu'en province. Puis le mouvement s'étend aux industries mécaniques, aux abattoirs, aux distilleries, aux manufactures de tabac . . .

Les patrons danois ont réagi à cette grève du 2 février, qui a été accompagnée de quelques incidents violents, en décidant de poursuivre des grévistes "illégaux" devant les tribunaux de prud'hommes ; ils ont réclamé en même temps que les tarifs des amendes pénales soient doublés (les juges leur ont donné presque aussitôt en partie satisfaction, puisque lors d'un jugement récent les amendes ont été augmentées de 50 % !)

Autre réaction patronale : les dirigeants des chantiers navals ont exigé la démission de tous les délégués de leur personnel ("tillidsmaen"), qui sont chargés de la liaison entre personnel, syndicat et direction au sein des entreprises. Ceux-ci en effet avaient recommandé, le 29 janvier, à leurs camarades de la métallurgie de cesser le travail le 2 février ; résultat, 12.000 ouvriers d'une demi-douzaine de chantiers navals se sont remis en grève et cette nouvelle action "illégale" a été, comme il se doit, sévèrement condamnée par les responsables syndicaux.

0
0 0

LES DINDONS DE LA FARCE

Les fonctionnaires britanniques revendiquent. Et sont gourmands. Jugez plutôt : les trois syndicats de postiers représentant 250.000 employés ont refusé des augmentations de 7 à 12,50 % sous prétexte que certaines catégories de fonctionnaires ont obtenu des accroissements de 15 % ou plus au cours des derniers mois ; de leur côté, les délégués syndicaux des employés des services publics demandent des augmentations de l'ordre de 10 %. Pour le moment, du reste, tout se passe dans le calme (1) et seul un langage vigoureux, paraît-il tout-à-fait inhabituel chez les fonctionnaires, stimule la bonne volonté du gouvernement et entretient une saine atmosphère entre les syndicats qui se congratulent mutuellement sur le militantisme de leurs propos.

(1) A l'exception d'un mouvement de grève tournante déclenchée par un syndicat qui accuse le gouvernement de vouloir l'écarter des négociations (les postiers n'étant plus fonctionnaires, les syndicats concurrents essaient de persuader le syndicat de la fonction publique de renoncer à les représenter).

Il est juste de dire que ledit militantisme ne dépasse pas certaines limites. C'est ainsi qu'ayant fort bien compris son rôle, le secrétaire général du Syndicat des Postiers va se plaindre auprès du Premier Ministre que le Gouvernement ait lâché d'un seul coup toute l'augmentation, au lieu de la lui laisser négocier à lui, le valeureux défenseur de ses petits camarades postiers. Pouce ! C'est pas comme ça qu'on joue, Monsieur le Ministre ; et, puisqu'il en est ainsi, bien fait pour vous, je vais être obligé de vous demander encore plus, na ! C'est vraiment la mort dans l'âme que le petit Secrétaire Général s'apprête à demander de la rallonge.

Le Gouvernement, de son côté, trouve aussi que la comédie n'a pas marché parfaitement et accuse les délégués d'avoir mal mené les négociations et d'avoir dévoilé leur jeu trop vite.

En somme, chacun reproche à l'autre de ne pas avoir respecté la règle du jeu : le gouvernement joue le gros méchant loup qui ne donnera rien ; les syndicats font les habiles diplomates qui réussissent à soutirer ce que le Gouvernement était d'ailleurs décidé à donner, en criant ouh ! ouh ! (ça veut dire grève ! grève ! en anglais) et tout le monde s'éponge le front à la fin de ce combat héroï-comique.

Et tous sont contents. Du moins, tous les spectateurs.

Les travailleurs, eux, sont les dindons de cette énorme farce.

GRÈVE DU ZÈLE DANS UN ATELIER CHEZ RATEAU

le 26 janvier 1970

Dans un atelier de la Société RATEAU, fabriquant des pièces de compresseurs pour Pierrelatte, huit travailleurs, las d'attendre une problématique augmentation, décident de passer à l'action.

Après une réunion générale sur le tas, la forme d'action décidée par l'ensemble de ces compagnons est : "la grève du zèle" se traduisant de la façon suivante : pour une semaine de travail effectuée, les cadences de sorties des pièces prennent une semaine de retard (soit une réduction de cadence de 50 %).

Une partie de ces pièces est ensuite achevée à l'usine ALCATEL d'Annecy qui, par répercussion, prend aussi du retard : l'autre partie de ces pièces est acheminée directement à l'atelier de Bollène où sont montés les compresseurs destinés à Pierrelatte. L'avance de travail de cet atelier de Bollène n'est que de deux semaines, présentement. De plus, la minutie demandée au montage de ces compresseurs ne permet pas d'en monter plus d'un seul par jour.

L'augmentation demandée par les huit compagnons de l'atelier RATEAU est de 0,50 F de l'heure (salaire horaire moyen : environ 6,50 F). Il **semble** logique d'avancer que la Direction RATEAU hésite à accorder cette augmentation à cet atelier car, si elle cède, l'exemple risque de déclencher d'autres mouvements dans les autres ateliers de l'usine RATEAU de La Courneuve.

L'éventualité suivante a été envisagée : la Direction RATEAU peut déplacer ces compagnons en les faisant remplacer par d'autres. Pour parer à cette éventualité, les huit compagnons ont pris contact avec les rares camarades qui, dans ce travail très spécial, pourraient être mutés à leurs places. Conscients de l'efficacité de la méthode de leurs camarades, ces remplaçants éventuels se sont déclarés prêts à continuer l'action engagée dans la même direction et même diminuer encore si possible les cadences de production des pièces.

L'avantage de cette forme d'action est remarquable, bien que menée par un très petit noyau de travailleurs : en effet, les compagnons continuent à être payés normalement mais coûtent très cher à la Direction RATEAU.

Pour donner une idée de la situation embarrassante devant laquelle se trouve la Direction RATEAU, on peut citer l'ingénieur, chef de cet atelier, qui est intervenu auprès des compagnons en question en leur suggérant de "faire

...

carrément grève" en cessant le travail. Les compagnons, qui ont flairé la manoeuvre visant à briser le mouvement engagé, ont t envoyé pastre ce mauvais-conseilleur-mauvais payeur.

le 3 février 1970

Quatre compagnons sur les huit en question donnent leurs démissions, ajoutant encore à l'embarras de la Direction Générale. Embarras de courte durée avec pour effets immédiats : préavis écourtés pour les démissionnaires auxquels sont payées toutes les indemnités dues, déplacement d'un compagnon qui semblait être "le meneur" et remplacement dudit meneur par un autre compagnon qui se voit octroyer d'emblée une augmentation afin de supprimer toute velléité de lutte de sa part. Ensuite, un accord est passé entre les dirigeants du C E A et d'ALCATAL, pour sous-traiter une partie des pièces pendant une période d'un mois environ, permettant ainsi d'étouffer l'affaire et de former de jeunes apprentis lorsque la production reprendra son rythme normal.

En conclusion :

Le combat se termine faute de combattants mais la Direction RATEAU a eu très chaud.

Enseignements à tirer :

Sans passer par les grèves traditionnelles qui coûtent très cher aux grévistes, un noyau de travailleurs déterminés peut parfaitement faire reculer une Direction très réactionnaire. Ceci n'est pas nouveau mais mérite quand même d'être rappelé et souligné.

En ce qui concerne l'attitude des syndicats, elle reste la même à chaque fois que des actions sont menées en dehors des mots d'ordre des Centrales : la C F D T a gardé un pieux silence ; quant à la C G T elle estimait que le cas n'était pas défendable du fait que les compagnons n'étaient pas au rendement, motif invoqué pour la dérobade.

Le nombre de compagnons étant très restreint, les syndicats n'ont pas pu s'infiltrer dans le mouvement pour le casser. Toutefois, s'il avait réussi ils l'auraient certainement "ouvert" à la dernière minute, en lançant une campagne publicitaire pour en récolter tout le bénéfice au profit de leurs boutiques respectives.

...

Il est également à noter la solidarité des compagnons des autres ateliers. La Direction l'a d'ailleurs très bien ressenti car elle a tout de suite augmenté l'unique remplaçant.

On peut dire clairement que, à partir du moment où les travailleurs se penchent eux-mêmes sur leurs problèmes et décident eux-mêmes des moyens d'action propres à les résoudre, ils sortent presque à tout coup des sentiers battus et rebattus par les organisations syndicales et, de ce fait, mettent le patronat en porte-à-faux en l'obligeant à réagir et quelquefois à céder.

0
0 0

Adresse postale uniquement :

Michel DAUPHIN - 4 rue Clavel
75 - PARIS (XIX^e)